

1760
 au
 Antoine Ambise
 &
 Adelaïde Lemoine

Aujourd'hui 10 Pluviose 8^e année, Devant moi Représentant
 Du Canton d'Arguedal, sous comparu pour contracter
 mariage, D'une part Antoine Joseph Carminio Ambroise
 Demeurant à Bleudécueil, fils d'Antoine Joseph & de

Marie Jeanne Cupelle, âgé de 28 ans, D'autre part
 Adelaïde Sophie Joseph Lemoine, Demeur. à Wixemmes, âgée
 de 26 ans, fille de Jacques & de Marie Caroline Boulaun.

Lesquels étaient accompagnés de Jean Fayon Lemoine,
 Demeur. à Wixemmes, âgé de 60 ans, aut. Lemoine, Demeur. aut.
 Wixemmes, âgé 48 ans, Nicolas Tarnier, Demeur. à Wixemmes
 âgé de 38 ans, François Fleury, Demeur. à St. Omer, âgé de
 30 ans.

Après avoir fait lecture, 1^o. de l'acte de naissance du
 futur, portant qu'il est né à Bleudécueil, canton d'Arguedal,
 le 7 Mars 1774. 2^o. de l'acte de naissance de la future,
 portant qu'elle est née le 23 Mars 1777. 3^o. du Certificat
 de l'agent de la Commune de Bleudécueil, portant
 qu'il a publié les Pluvioses précédents, les nouvelles de
 mariage entre les dits épousés, au date d'un même jour
 même année; ainsi celle faite par moi le même jour.

Après, aussi, qu'Antoine Joseph Carminio Ambroise
 & qu'Adelaïde Sophie Joseph Lemoine, avant déclaré, à
 haute voix, de prendre pour époux, j'ai prouvé, au
 vu de la loi qu'ils sont unis en mariage, et j'en ai
 rédigé le présent acte que les témoins & les parties ont
 signé avec nous, excepté Antoine Fleury & les Epousés
 qui ont déclaré ne savoir signer.

Signé P. A. Lefebvre. & Belleuher, J^e.

M.1800.1.30b

N° 19
Antoine Ambite
&
Adelaide Lemoine

M.08.PL.10

Aujourd'hui 10 Pluviose 8° année, devant moi Président du canton d'Esqueredes, sont comparus pour contracter mariage, d'une part : Antoine Joseph Casimir Ambitte demeurant à Blendecques, fils d' antoine Joseph & de Marie Jeanne Capelle, âgé de 25 ans, d'autre part adelaide sophie Joseph Lemoine, demt à Wizernes, âgée de 26 ans, fille de Jacques & de Marie Caroline Poulain.

Lesquels étaient accompagnés de Jean Jacques Lemoine, demt. à Wizernes, âgé de 60 ans, ant. Limosin, demt aud. Wizernes, âgé 43 ans, nicolas Lambin, demt à St Omer, âgé de 30 ans.

Après avoir fait lecture, 1° de l'acte de naissance du futur, portant qu'il est né à Blendecques, canton d' arques, le 5 mars 1774. 2° de l'acte de naissance de la future, portant qu'elle est née le 23 mars 1777. 3° du certificat de l'agence de la commune de Blendecques, portant qu'il a publié le 7 pluviôse présent mois, les promesses de mariage entre les dits épousans, en date du 9 même mois, même année ; aussi celle faite par moi le même jour.

Après, aussi, qu' Antoine Joseph Casimir Ambitte, & qu'adelaide sophie Joseph Lemoine, eurent déclaré , à haute voix, se prendre pour Epoux, j'ai prononcé, au nom de la loi qu'ils sont unis en mariage, et j'en ai rédigé le présent acte que les témoins & les parties ont signé avec nous, excepté Antoine Limosin & les Epousés qui ont déclaré ne savoir signer.

Signé P.A Lefebvre. & Bellengher S.